



Déclaration de la FNEC-FP **FO** au CDEN du 20 février 2018

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur des Services de l'Éducation Nationale,
Monsieur le Président du conseil départemental
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Une nouvelle fois, pour notre département, avec – 9 postes et 7 postes au total, consacrés au dispositif « CE-CE1 100% réussite » en REP+, la rentrée 2018 va être difficile dans la grande majorité des classes. D'année en année, dans le public, les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des enseignants ne cessent de se dégrader.

Même s'il est louable d'aider les plus fragiles, la mise en œuvre du dispositif « CP-CE1 100% réussite » va fragiliser l'école de la république et notamment les écoles rurales mayennaises. Par ailleurs, alors que l'administration devrait partout défendre l'école publique, elle refuse de prendre en compte nombre de TPS et maintient un nombre insuffisant de classes de maternelle, pour le plus grand bonheur des écoles privées.

La dotation 2018 n'est donc pas à la hauteur des enjeux et nous ne pouvons évidemment pas nous en contenter : l'administration doit créer des postes. C'est ce qu'attendent nos collègues. C'est la raison pour laquelle, si le projet est maintenu en l'état, notre fédération votera contre. C'est la raison pour laquelle nous n'avons cessé de rappeler nos revendications et notamment lors de notre entrevue avec le directeur académique le jeudi 8 février. C'est la raison pour laquelle nous avons déposé un préavis de grève qui couvre toute cette période. C'est la raison pour laquelle sont rassemblés dehors, au moment où je vous parle, enseignants, parents et élus.

Force Ouvrière maintient ses revendications pour cette carte scolaire :

- **Des taux d'encadrement satisfaisants dans toutes les écoles du département et sur tous les niveaux** : 25 par classe en maternelle et élémentaire en zone banale, 20 en maternelle et élémentaire en REP+ et 15 pour les PS et TPS.
- **L'augmentation des décharges de direction et la création des postes d'aide administrative dans les écoles**
- **L'ouverture de postes d'enseignants spécialisés, notamment des maîtres E et G** permettant aux élèves de bénéficier de l'aide spécialisée adaptée à leurs difficultés et la création de places en classes, structures ou établissements spécialisés afin de répondre aux notifications prononcées par la MDA ainsi que le départ en stage CAPPEI à hauteur des besoins.

- **La création d'un poste d'enseignant référent**, à temps plein pour le 1^{er} degré.
- **L'annulation des fermetures de classes**
- **La demande au rectorat et au ministère d'une dotation exceptionnelle en postes** pour atteindre tous ces objectifs.

A propos des rythmes scolaires, Force Ouvrière rappelle son opposition à la territorialisation de l'école. Le SNUDI-FO, syndicat des enseignants du 1^{er} degré, considère que seul un cadre national de l'organisation de la semaine scolaire pourra permettre d'éviter d'aller plus loin dans la territorialisation de l'école. Seul le retour à 4 jours séparera clairement le scolaire du périscolaire.

Nationalement c'est un mouvement massif qui s'est déjà exprimé pour le retour à 4 jours et pour la séparation du scolaire et du périscolaire. A la rentrée 2017, 43% des communes en France étaient repassées à la semaine des 4 jours.

Dans le département, à la rentrée 2017, 51 communes sur 164 étaient revenues aux 4 jours, soit 31%. La plupart des communes restées à 4,5 jours confirment et envisagent le retour à la semaine des 4 jours à la rentrée prochaine.

FO rappelle que les demandes de retour à 4 jours peuvent se faire toute l'année, dans le respect de la réglementation. Aucune date butoir ne saurait être imposée, à la fois pour les délibérations des conseils d'école et pour les délibérations des conseils municipaux.

Aujourd'hui, plusieurs écoles et communes ont « officialisé » leur demande de retour à 4 jours ; ce qui devrait être entériné aujourd'hui. Cela représente 45 communes supplémentaires (48 écoles), mais sans les villes de Laval, Mayenne, et Evron qui ne se sont pas encore prononcées. Ce sont donc déjà au moins plus de 60 % des communes de la Mayenne, qui repasseront à 4 jours à la rentrée prochaine, et nous ne sommes qu'au mois de février ! La norme n'est plus 4,5 jours mais bien 4 jours !

Enfin, Monsieur le directeur académique, vous souhaitez remettre sur la table la convention ruralité. Vous proposez une co-gestion avec les organisations syndicales pour élaborer cette convention. Sur ce dossier, comme sur les autres, Force Ouvrière gardera son indépendance et n'accompagnera pas des dispositions, qui là où elles sont mises en œuvre, détruisent un peu plus les écoles publiques rurales. Le seul objectif avoué de ces conventions, c'est la « rationalisation des moyens ». Nous continuerons, non pas à « affoler les territoires », mais bien à alerter nos collègues, les élus et les usagers sur les conséquences de ce type de convention.